

CONSEILLER DU SALARIE, PRISE DE MANDAT

- DUREE :** 3 jours
- PUBLIC :** Conseillers du salarié ou futurs conseillers du salarié mandatés par les unions départementales.
- BUT :** Dossier pédagogique actualisé en 2021. Le but visé par la CGT est que les conseillers du salarié défendent les intérêts des salariés lors des entretiens préalables aux licenciements dans les entreprises de moins de 11 salariés avec la démarche CGT qui doit conduire à la syndicalisation.
- OBJECTIFS :** À l'issue de cette formation, les stagiaires seront outillés pour mettre en œuvre leur mandat de conseiller du salarié avec la démarche CGT.
- CONTENU :** La réglementation et la conception du mandat de conseiller du salarié.
Les différents modes de rupture du contrat de travail.
Les activités du conseiller du salarié lors des 4 phases de l'entretien préalable.
- PRE REQUIS :** **Avoir suivi le stage "Participer à la vie de la CGT". Il est recommandé d'avoir suivi le stage « Le code du travail, un outil syndical. »**
- REFERENCE :** N°8
- TYPE DE FORMATION :** MANDAT